



Mairie de Pont-Salomon  
Place de l'église  
43 330 Pont-Salomon

**COMMUNE DE PONT-SALOMON  
43330 – Département de la Haute-Loire**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 JUIN 2019**

\*\*\*\*\*

Le 17 juin de l'an deux mille dix-neuf, les membres composant le Conseil Municipal de Pont-Salomon se sont réunis au lieu et horaire habituels de leurs séances, en Mairie de Pont-Salomon, sous la présidence de Monsieur Laurent COLETTI, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 11 juin 2019

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie.

**Présents** : COLETTI Laurent, VOCANSON Laetitia, LARDON Antoine, GARDETTE Davy, CELLE Laura, CORNILLON Bertrand, RABEYRIN David, GACHET Chantal, PERRIER Marc,

**Membres représentés** :

GRENOUILLER Aurélie a donné procuration à Mme VOCANSON Laetitia  
GROS Muriel a donné procuration à GARDETTE Davy

**Membres absents** : CHAMBON Valérie, NOWACZYK Claire, MONTELMARD Gérard, PAGANOTTO Aurélie,

**Ouverture de la séance** : 20h05

**Désignation du secrétaire de séance**

→ Laetitia VOCANSON est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> avril 2019**

> Mis aux voix le procès-verbal du 1<sup>er</sup> avril 2019 est adopté à l'unanimité

**DECISIONS**

DEC2019_02	Approbation avenant N°9 au contrat RC – ALLIANZ
DEC2019_03	approbation maintenance Videoprotection TFC

DEC2019_04	acceptation MW MAGAUD pour salle Massenet
DEC2019_05	acceptation SPS Salle Massenet – CDG43
DEC2019_06	Mission CTC Salle Massenet – APAVE

## COMMANDE PUBLIQUE

### **1/ Enfouissement des réseaux secs Rue du Pont de bois – Montée du Rochain**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'enfouissement des réseaux secs de la Rue du Pont de Bois –Montée du Rochain (Eclairage public – basse tension – FT) et les nouveaux montants présentés

## FINANCES LOCALES

### **1/ Dispositif profession sport – Club de basket**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve ce dispositif et précise les conditions d'attribution de la subvention à l'association de Basket PS / SF au titre de 2019

### **2/ Fonctionnement du RASED**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le nouveau mode de financement du RASED

## FONCTION PUBLIQUE

### **1/ Contrats saisonniers**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (1 Abstention : RABEYRIN David)

- Approuve le recrutement par Monsieur le Maire de contrats saisonniers

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES – SYNDICAT**

### **1/ Rapport d'activité 2018 de la CCLS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte du rapport d'activité 2018 de la CCLS

### **2/ Représentation communale au sein des communautés de communes**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Propose de fixer à 31 le nombre de membres et de les répartir comme suit :
  - Aurec sur Loire : 8 membres
  - Saint Just Malmont : 7 membres
  - Saint Didier en Velay : 5 membres
  - Saint Ferreol d'Auroure : 4 membres
  - Pont Salomon : 3 membres
  - La Séauve Sur Semène : 2 membres
  - Saint Victor Malescours : 2 membres

### **3/ Adhésion de la commune de Saint Genest Malifaux au SICCDE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'adhésion de la commune de Saint Genest Malifaux au SICCDE

## **DOMAINE ET PATRIMOINE**

### **1/ Parcelles EXPERTON**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de ne pas faire l'acquisition des parcelles proposées

### **2/ Parcelles THOUVENON**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (2 Abstentions : CORNILLON Bertrand, RABEYRIN David)

- Décide de faire l'acquisition des parcelles concernées

### **3/ Echange de parcelle à la Rémondrière – Chemin rural**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'échange de parcelles présenté.

### **4/ Délégation ponctuelle du droit de priorité**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la délégation ponctuelle du droit de priorité de la commune au profit de la CCLS pour les parcelles concernées

## **FINANCES LOCALES**

### **1/ Décision modificative de budget N° 1**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la DM N°1

## **AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE**

### **1/ Jurés d'assises 2020**

Ont été tirés au sort :

- PAUL Axel
- AUBERT Loïc
- BEGON Jean
- DESVIGNES Patricia
- POCHELON Dominique
- GASMI Semmy

**La séance est levée à 21 h 14**